

JOURNÉE ARTS ET SOINS

2ème édition biennale

APPEL A COMMUNICATION ORALE OUVERT JUSQU'AU 20 JUIN

DU SOIN A L'ART,
DE L'ART AU SOIN

Aller vers et aller mieux

Il ne s'agit pas d'amalgamer l'art et le soin, il s'agit de se mouvoir de l'un à l'autre

Dans le soin psychique et le rétablissement naissent de plus en plus d'initiatives dont l'objectif n'est pas de créer du soin stricto sensu, mais de permettre « un aller vers » facilité. Elles accompagnent les personnes en soin vers les opportunités culturelles et artistiques de la cité, en dépassant les empêchements liés aux symptômes, à la stigmatisation et aux processus d'autostigmatisation. Certaines institutions culturelles et artistiques se positionnent également de façon active dans cette démarche : elles souhaitent accueillir tous les publics, notamment ceux qui n'osent pas.

Ainsi, lors de cette deuxième journée Arts et Soins, nous déclinerons plusieurs initiatives soignantes, artistiques ou culturelles innovantes, qui laissent penser qu'un chemin du monde du soin vers le monde artistique existe, et qu'il permet à ses usagers de trouver un épanouissement.

Dans un second temps, nous questionnerons la possibilité d'un aller-retour : serait-il possible que des projets artistiques conduisent au soin, ou en facilitent l'accès ? Les espaces d'art auraient ainsi un rôle à jouer dans la destigmatisation du soin psychique, et deviendraient des facilitateurs du soin et de « l'aller mieux ».

Vous souhaitez soumettre un résumé à l'appel à communication orale et partager votre expérience :

Format des communications : 20 minutes de présentation, suivies de 10 minutes de questions

- titre, auteurs (nom, adresse, établissement, téléphone),
- brève présentation du parcours professionnel,
- un résumé d'une vingtaine de lignes

Les travaux soumis devront respecter la thématique de la journée : DU SOIN A L'ART, DE L'ART AU SOIN. Le comité d'organisation scientifique examinera l'ensemble des propositions et les travaux retenus seront connus en septembre.

Adressez vos propositions de communication à :
secretariat@ferrepsy.fr avant le 20 juin 2024